



OFFRE DE COLLABORATION

CONSEILLER(E) EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) indépendant

STATUT	SECTEUR	DÉMARRAGE
Indépendant - sous mandat	A définir avec le consultant	Dès que possible

Développez votre activité IARD avec l'appui d'un cabinet structuré, tout en conservant votre autonomie entrepreneuriale.

Une opportunité entrepreneuriale dans l'assurance de dommages

S.T CONSEIL, courtier en assurance, développe son réseau de conseillers spécialisés en assurance de dommages. Vous accompagnez particuliers et professionnels dans l'identification et la couverture de leurs risques, avec l'appui d'un cadre de distribution structuré.

VOTRE MISSION

Analyser les risques, conseiller et développer une clientèle particuliers & professionnels

En qualité de Conseiller(e) en Assurance de Dommages MIA indépendant, vous développez et fidélisez un portefeuille de particuliers, professionnels, indépendants, TPE/PME et dirigeants. Vous analysez leurs risques, identifiez leurs exigences et besoins, puis présentez les solutions d'assurance de dommages accessibles dans le cadre du mandat S.T CONSEIL. Vous accompagnez le client de l'étude du risque jusqu'à la souscription et au suivi de ses contrats.

1. DÉVELOPPER Développement d'un portefeuille par recommandation, réseau professionnel, prospection ciblée, partenariats locaux autorisés et actions commerciales.	2. ANALYSER Analyse des risques : activité, biens, responsabilités, garanties existantes, montants assurés, franchises, exclusions et contraintes spécifiques.
3. CONSEILLER Présentation de solutions autorisées : RC professionnelle, multirisque, automobile, flotte, habitation, dommages aux biens, protection juridique et autres offres référencées.	4. ACCOMPAGNER Formalisation du conseil, souscription, suivi des contrats, actualisation des besoins, fidélisation et développement du multi-équipement.

Périmètre de l'activité Assurance de Dommages

Le Conseiller(e) intervient, sous son statut MIA, exclusivement sur les produits d'assurance de dommages référencés et autorisés dans le cadre de son mandat S.T CONSEIL. Il/elle ne peut engager le cabinet au-delà des pouvoirs confiés ni distribuer un produit non habilité ou non référencé.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

- Vous justifiez idéalement d'une expérience en assurance IARD, assurance de dommages, courtage, agence générale ou gestion d'une clientèle professionnelle.
- Vous êtes autonome, organisé(e), rigoureux(se), réactif(ve), entreprenant(e) et orienté(e) satisfaction client.
- Vous savez analyser un risque, conduire un entretien commercial, expliquer garanties, franchises et exclusions, et fidéliser un portefeuille.
- Une expérience auprès des artisans, commerçants, professions libérales, indépendants, TPE/PME ou dirigeants constitue un atout important.
- Une bonne connaissance de la RC professionnelle, multirisque professionnelle, automobile, flotte, habitation ou protection juridique est particulièrement appréciée.

Le bon état d'esprit

Nous recherchons un professionnel capable de conjuguer développement commercial, analyse du risque, qualité de conseil et rigueur réglementaire. La connaissance du tissu économique local et des besoins des professionnels constitue un avantage réel.

CE QUE S.T CONSEIL MET À VOTRE DISPOSITION

- Un cadre de distribution structuré sous mandat de S.T CONSEIL, courtier en assurance.
- L'accès aux partenaires et produits dommages référencés dans le périmètre de votre mandat.
- Des outils de tarification, souscription, CRM et signature électronique selon les dispositifs disponibles.
- Des supports commerciaux, une documentation professionnelle et des outils adaptés aux clientèles particuliers et professionnels.
- Un accompagnement sur les premiers dossiers, les risques techniques et un support conformité.
- Des formations réglementaires, produits IARD et métier selon votre profil et vos habilitations.

VOTRE CADRE D'EXERCICE

STATUT Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) indépendant, sous mandat de S.T CONSEIL.	RÉMUNÉRATION Commissions selon les affaires réalisées, validées et les modalités prévues au contrat de mandat. Rémunération non plafonnée.
ORGANISATION Vous organisez votre activité de manière autonome, dans le respect du mandat, de la réglementation et des procédures applicables.	CONDITIONS PRÉALABLES Capacité professionnelle, honorabilité, structure adaptée, immatriculation ORIAS MIA et signature du mandat avant démarrage.

NOS ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

- Comprendre le risque avant de proposer une couverture.
- Expliquer garanties, franchises, exclusions et limites avant la souscription.
- Documenter les exigences, besoins et recommandations.
- Protéger les données et respecter les obligations réglementaires applicables.
- Accompagner le client dans la durée et actualiser ses besoins.

Important

Cette offre concerne une activité indépendante sous mandat. Elle ne constitue pas une offre de contrat de travail salarié. Le candidat retenu exercera en qualité de MIA indépendant, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires et contractuelles nécessaires.

VOTRE CANDIDATURE

Rejoignez un cabinet qui valorise l'autonomie, l'expertise IARD et la relation client

Vous êtes un professionnel de l'assurance dommages ou un commercial souhaitant développer une activité indépendante avec l'appui d'un cabinet structuré ? Présentez-nous votre parcours, votre secteur

géographique, votre expérience des clientèles particuliers ou professionnelles et votre projet entrepreneurial.

E-MAIL	direction@mystconseil.com
TÉLÉPHONE	01 72 68 21 13
OBJET	Candidature Conseiller Assurance de Dommages - MIA
ADRESSE	S.T CONSEIL - 78 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris